

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 29

Novembre - Décembre 2004

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

« Cher Père Noël,

Comme tu as pu le remarquer, nous avons été très sages cette année !

Nous avons bien travaillé aussi !

- Conformément à la loi, nous avons terminé notre étude de zonage d'assainissement (collectif ou individuel). Nous organisons d'ailleurs une réunion publique le vendredi 7 janvier 2005 à 19 h dans la salle du Conseil de Boutigny.

- Nous avons parfaitement respecté le calendrier qui nous était imposé pour commencer la réhabilitation de notre site scolaire de Boutigny

- Nous n'avons pas manqué de proposer notre candidature pour édifier sur notre sol le Centre de Loisirs sans hébergement qui permettra aux enfants des communes d'Eure-et-Loir, adhérentes à la CCPH, d'accéder aux loisirs périscolaires pendant les petites et les grandes vacances

- Nous avons signé le contrat « Jeunesse » avec les Caisses d'Allocations Familiales, les Directions de la Jeunesse et des Sports et les Inspections Académiques

- Nous avons continué à augmenter l'éclairage public dans nos hameaux

- Nous avons doté notre école de 2 photocopieurs, l'un sur le site de Boutigny, l'autre sur le site de Prouais

- Nous avons changé la porte de l'Arsenal devenue dangereuse pour nos pompiers à chacune de leurs sorties

- Nous avons participé au financement de l'installation du chauffage dans nos églises de Boutigny et de Prouais

- Nous travaillons activement sur les aménagements de sécurité dans nos bourgs et nos hameaux

- Et je dois en oublier ...

Je me permets donc de t'envoyer cette lettre en espérant que lorsque ...

... tu descendras du ciel

... avec des « sousous » par milliers,

... tu n'oublieras pas notre petit soulier !

Je compte sur toi. Merci Père Noël.



Mireille »

BONNES FÊTES



Cher(e)s Administré(e)s,

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Joyeux Noël. Bonne et Heureuse Année 2005 pour vous-même et ceux qui vous sont chers.

Votre maire,

Mireille ÉLOY

INFOS COMMUNE

CHAUFFAGE DES EGLISES

« Il FAISAIT froid dans les églises de Boutigny et de Prouais ».

La générosité spontanée d'un couple de paroissiens de Beauterne a permis de déterminer que l'installation d'un chauffage dans l'église de Boutigny serait apprécié de tous.

Dans le même temps, le Président d'une association de Prouais dont les activités étaient restées en sommeil depuis quelques temps, a su convaincre son bureau de la bonne utilisation des fonds « dormants » dans leur caisse en participant à l'installation du chauffage dans l'église de Prouais.

C'est ainsi que le financement des chauffages de Boutigny et de Prouais pour un montant global de 24 945.40 € a été assuré par ces deux dons, par le secteur paroissial de Prouais à travers le Diocèse de Chartres et par la commune de Boutigny-Prouais.

Le dimanche 17 octobre 2004, outre la cérémonie réunissant 4 enfants et leurs familles pour la première communion, chacun a pu apprécier dans l'église de Boutigny la chaleur ambiante diffusée par les 2 lustres de 10 branches d'une puissance de 100 à 130 KW, installés quelques jours auparavant.

Pour la circonstance, à la sortie de la messe, un verre de l'amitié a été offert par Don Hugues MATHIEU.

Dans l'église de Prouais, la même satisfaction est apportée par les 2 lustres à 8 branches d'une puissance de 80 KW qui ont également été installés dans les mêmes temps.

Encore merci aux généreux donateurs ...

Mireille ÉLOY

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>



CONSEIL MUNICIPAL

22 octobre 2004

a autorisé Mme le Maire à régler deux factures :

- d'un montant de 1816.00 € pour la réparation de la clôture du stade suite au sinistre (remboursé par notre assureur) ;
- d'un montant HT de 2086.00 € pour le règlement de la tonne à traiter.

a accepté à l'unanimité, les décisions modificatives du contrat de travail d'un agent d'entretien faisant fonction d'animation.

Afin de permettre le détachement de ce personnel lors du transfert de la compétence périscolaire auprès de la CCPH, il convenait de distinguer les deux fonctions et de régulariser cette situation par la création d'un poste d'animation pour la part consacrée à cette activité.

a autorisé à l'unanimité, après en avoir délibéré, Mme le maire à créer une prime mensuelle, considérée comme une prime de responsabilité à l'agent de maîtrise.

a fixé à l'unanimité, le prix unitaire du colis des anciens à 30 €

Une réflexion est menée sur l'opportunité d'offrir un repas annuel plutôt qu'un colis, les 139 personnes seront interrogées à ce sujet lors de la distribution du colis de cette année.

a autorisé Mme le Maire, à signer les différentes conventions relatives aux marchés de réhabilitation du site scolaire de Boutigny.

après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Mme le Maire, à dénoncer le contrat actuel d'assurances communales.

Certaines difficultés chez notre prestataire actuel nous ont conduit à étudier d'autres propositions contractées l'an prochain, il fallait donc dénoncer l'ancien contrat dans les délais impartis.

a déclaré, après en avoir délibéré avec les deux comités des fêtes, gagnante de l'édition 2004 du concours des maisons fleuries : la maison situé au n°7 de la rue de la colonie.

Une cérémonie qui a eu lieu le 20 novembre, à permis de récompenser tous les participants par de nombreux lots .

a voté, après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 1 contre et 8 abstentions, la désignation du site proposé à la CCPH pour la construction du centre de loisirs, situé 16 rue des Potiers.

Un groupe de travail de la commission scolaire, composé d'élus de Boutigny et de Prouais ainsi que des représentants de parents d'élèves, avait étudié, par rapport aux exigences du projet, une implantation sur le site de Boutigny (qui a été retenu) ou celui de Prouais (envisagé autour de la grange et bâtiments annexes.

a accepté l'unanimité, les travaux de sécurisation de la charpente de la cantine de Boutigny pour un montant de 5069.84 €.

11 décembre 2004

a autorisé à l'unanimité Madame le Maire à signer les différents contrats « Temps Libre » et « Educatif Local » à intervenir avec les CAF (Caisses d'Allocations Familiales) Yvelines et Eure-et-Loir, les DDJS (Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports) Yvelines et Eure-et-Loir et les Inspections Académiques des Yvelines et d'Eure-et-Loir.

Il s'agit du premier contrat intercommunal. Il sera géré par la CAF des Yvelines car le siège de la CCPH (Communauté de Communes du Pays Houdanais) est dans les Yvelines.

La signature de ces deux contrats permettra :

- de mettre en place une politique enfance/jeunesse sur l'ensemble du territoire

- d'améliorer les conditions d'accueil périscolaire des communes et la formation du personnel communal

- d'accéder au même service pour toute la population en augmentant la capacité globale des centres de loisirs

en mettant en place un transport pour accéder aux centres de loisirs en ayant une cohérence des modes de fonctionnement dans la tarification, les horaires, le projet pédagogique

- de créer une offre d'activités, de loisirs et d'accompagnement pour les 12/17 ans

- d'améliorer l'information des jeunes en créant un Point Information Jeunes

INFOS COMMUNE

SÉCURITÉ

Certains d'entre-vous n'ont pas été sans remarquer les différentes inscriptions de couleur verte faites le dimanche 5 décembre dernier, rue du Rosaire à Boutigny et rue de la Fée à Prouais.

L'explication en est la suivante : toujours aussi préoccupés de la vitesse à laquelle sont traversés nos bourgs et nos hameaux, vos élus aidés de deux administrés de bonne volonté « planchent » dans un groupe de travail baptisé « sécurité » ... et l'exercice est difficile !

Tellement difficile qu'il a été décidé, dans un premier temps, de reporter sur le sol de ceux deux rues, les différentes solutions imaginées sur le plan.

Les essais et les réflexions vont bon train entre :

- la sécurité des piétons
- la possibilité de circuler avec une poussette
- la possibilité pour les engins agricoles de continuer à emprunter les routes

sécurisées

la traversée de notre village par les cars scolaires et les camions de livraison le respect des entrées et sorties des propriétés

la préservation de l'harmonie rurale dans les aménagements

l'aménagement, « oui » mais un peu plus loin !

l'aménagement de sécurité, « oui » mais sans rien changer !

....

les moyens financiers à mettre en œuvre pour arriver à assurer ces travaux.

En tous cas, nous ne baissons pas les bras ; soyez assurés de notre volonté pour trouver les meilleures solutions possibles adaptées à notre site et rassurés par la sagesse dont nous savons faire preuve dans notre méthode de travail et notre réflexion.

Mireille ÉLOY

INTERNET

Le site Internet de notre commune est en permanence mis à jour. Vous pouvez notamment consulter les derniers comptes-rendus du Conseil Municipal, des reportages photographiques sur des manifestations organisées par les associations de notre commune, le site du mois (ce mois ci : les photos d'art de Philippe GRAMARD) et bien d'autres choses encore...

Notez bien cette adresse qui peut vous être utile **www.mairie-boutigny-prouais.fr**

REHABILITATION SITE SCOLAIRE DE BOUTIGNY ... LES TRAVAUX EN COURS ...

A la demande de certains parents, vous trouverez ci-dessous détaillés les travaux en cours de réalisation dans le cadre de la réhabilitation de notre site scolaire de Boutigny.

La maternelle va voir son dortoir doté de 26 lits, construit entre le bâtiment abritant les deux classes que sont la « moyenne section » de maternelle et le cours préparatoire et le bâtiment actuel de la maternelle proprement dite. Cet agrandissement s'imposait à nous, compte tenu des effectifs « petite section » en constante augmentation. La liaison naturelle des deux bâtiments créera une cour uniquement dédiée aux enfants de maternelle. Le coût de ces travaux sera de 245 500 € HT

J'attire votre attention sur le fait que les enfants de la maternelle pourront rejoindre leurs locaux rénovés et agrandis pour la rentrée 2005.

La construction d'un restaurant scolaire était incontournable ; l'ancienne cantine ne répondait plus aux normes d'hygiène et de sécurité exigées par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales et nous avons été rappelés à l'ordre à plusieurs reprises. Ce restaurant scolaire de 120 rations va réduire légèrement le préau actuel mais permettra à nos enfants de prendre leur repas de midi dans un confort acoustique inexistant aujourd'hui.

Le bureau de la directrice de l'école trouvera une place dans le prolongement de ce restaurant. Si besoin, la création d'une classe supplémentaire pourra être réalisée. Le coût de cette partie de la construction sera de 338 500 € HT.

Profitant de ces travaux indispensables, il y aura réfection de la toiture du bâtiment scolaire abritant la grande section de maternelle et le cours préparatoire. Cette réfection coûtera 15 400 € HT.

Enfin, une dotation de fonds parlementaires nous permettra d'aménager une entrée de l'école par la rue du Rosaire plus large, plus fonctionnelle et plus adaptée.

La possibilité de cette modification verra la création d'un espace d'attente abrité, plus confortable certes mais permettant surtout, là encore, d'optimiser la sécurité de nos enfants à la sortie des classes puisqu'ils seront pris en charge bien avant l'arrivée sur la rue du Rosaire.

La construction de ce passage abrité coûtera 59 400 € HT.

COUT GLOBAL DE CETTE OPERATION DE REHABILITATION, absolument pas luxueuse mais seulement fonctionnelle et dans les normes de la réglementation : 658 800 € HT + TVA à 19,6 % = 788 000 € TTC.

Retenons que sans l'aide financière, globalement à hauteur de 80 %

- du Conseil Général en la personne de son Président M. Albéric de Montgolfier et de son prédécesseur le Docteur Martial Taugourdeau,

- de l'Etat en la personne de Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir M. Marc Cabane et de son prédécesseur M. Jean-Noël Humbert

- mais également l'attribution de fonds parlementaires sur la proposition de notre Député, Jean-Pierre Gorges,

cette opération de réhabilitation du site scolaire de Boutigny, mais également la construction du site de Prouais inaugurée en septembre 2002, n'auraient pas pu voir le jour.

... QUANT A LA SECURITE PENDANT LES TRAVAUX, SUR LE SITE « OCCUPÉ » ...

... elle est sérieusement prise en compte, à la fois par les élus chargés de la bonne marche des travaux (une réunion hebdomadaire a lieu pendant toute la durée du chantier), par le maître d'œuvre

choisi, par le coordinateur de sécurité, les entreprises et par moi-même bien entendu.

C'est ainsi que la prochaine installation d'une grue, à l'intérieur du périmètre réservé aux travaux, va être l'objet de toutes les attentions :

- une vérification précise, en bonne et due forme, sera réalisée par un organisme de contrôle spécialement habilité à vérifier l'installation, l'utilisation et la délivrance d'un certificat de conformité pour ce type d'engin

- des massifs de fondations ont été calculés par un Bureau d'Etudes Techniques suite à un rapport d'étude de sol

- le maître d'œuvre fait réduire la flèche de la grue à 22 mètres au lieu des 25 mètres possibles

- un plan d'installation du chantier réalisé par le maître d'œuvre fait précisément ressortir la zone d'autorisation de survol en charge de cette grue.

Je peux donc certifier que le plan en ma possession permet de constater qu'à aucun moment de la journée, les endroits occupés par les enfants ne sont survolés par la grue en charge.

Le choix d'autoriser l'utilisation d'une grue s'est imposé à nous pour deux raisons. La première mettait en avant une réduction conséquente des nuisances sonores pour les enfants et les enseignants pendant les horaires de classe et la seconde a fait ressortir la possibilité d'un gain de temps significatif sur la durée des travaux, ce dont personne ne se plaindra j'en suis certaine.

Alors, réjouissons-nous tous ensemble des moyens mis à notre disposition aujourd'hui pour apporter le savoir être et le savoir-faire de demain aux adultes que deviendront les enfants scolarisés dans notre école ; l'avenir est à ce prix et vos élus ont su le comprendre.

Mireille ÉLOY

ASSAINISSEMENT

Nos pompes souffrent !!!

Je dois porter à votre connaissance les difficultés grandissantes que nous rencontrons dans l'entretien de nos stations d'épuration.

Permettez-moi de rappeler à toutes les familles bénéficiaires d'un assainissement collectif que le « TOUT A L'EGOUT » ne doit pas entraîner une REACTION DE JETER TOUT A L'EGOUT !

Je veux notamment parler du nombre conséquent de lingettes que nous récupérons, « consciencieusement » enroulées autour des pompes, entraînant bien évidemment le blocage des dites pompes et le mauvais fonctionnement des stations.

Les travaux qu'il nous faut ensuite programmer ont un coût.

Pour nous aider à maintenir à la fois la pression fiscale et le bon fonctionnement de notre assainissement ... débarrassez-vous de vos lingettes en utilisant vos poubelles ... et pas les toilettes.

Merci de votre effort qui sera profitable à tous.

Mireille ÉLOY

VOIRIE COMMUNALE

La CCPH, Communauté de Communes du Pays Houदानais a dès sa création, il y a maintenant bientôt 10 ans reçu en compétence l'entretien de la voirie communale. Il faut entendre par voirie communale l'ensemble des routes goudronnées, à l'exception des voies départementales qui elles relèvent des services du Conseil Général.

Initialement, l'entretien de cette voirie consistait à la réfection partielle ou totale de la bande de roulement, et au fauchage des accotements. Sur notre demande, depuis l'an dernier la CCPH prend à sa charge les bordures de caniveaux lors des programmes de réfection en intérieur de hameau. La rue des Vignes à Rosay en est la parfaite illustration.

Les accotements sont conservés en herbe pour garder le caractère rural du village.

En extérieur du hameau, jusqu'à la départementale en direction de MERANGLE, la bande de roulement a été entièrement refaite avant d'être recouverte d'un enduit spécial d'émulsion à froid qui donne pleinement satisfaction

Le coût de cette réalisation s'élève à plus de 90 000 € TTC dont une subvention du Conseil Général de 20 000 €.

Il est à noter que le Syndicat des Eaux de VILLEMEUX qui dessert l'eau potable sur le secteur, en a profité pour remplacer la canalisation principale puis les branchements individuels. La CCPH fort de cette expérience va traiter en 2005, de la même façon la rue de la Michaudière à Bouchemont, ainsi que deux autres portions de rue qu'il reste encore à déterminer.

Ces investissements lourds n'auraient pas pu être assurés par notre budget communal et il faut apprécier à sa juste valeur les retombées de notre adhésion à la Communauté de Communes.

Daniel BRUNET

VOUS POURREZ MAINTENANT FACILEMENT

« LA BOUCLER »

Les différents petits problèmes de fonctionnement et désagréments liés aux ceintures de sécurité équipant notre car scolaire auront été résorbés après la trêve de Noël.

En effet, de nouvelles ceintures de sécurité à **enrouleur**, qui ont reçu l'aval du Service des Mines lors de notre dernier passage le 8 novembre, auront remplacé celles, qui n'étaient jamais de la bonne longueur, traînaient par terre et dont les boucles cassaient facilement de ce même fait.

Le travail de nos chères accompagnatrices sera du même coup facilité.

Je vous demande de noter néanmoins que cette opération coûtera environ 1500 € et qu'il est donc souhaitable que ce nouvel équipement soit respecté.

Roland HEYER,

LE GAZ EN 2005

L'enquête gaz réalisée il y a un an sur les Primevères et Rosay a retenu l'attention de Gaz de France qui estime avoir eu assez de réponses favorables pour débiter les travaux en mai 2005.

La rue de la Fée à Prouais, la rue des Carreaux et des forges aux Primevères, la rue de la Fée, du Pressoir et de la Dîme à Rosay. Préparez-vous !...

Daniel BRUNET

CIMETIÈRE

Au moment où des chrysanthèmes multicolores venaient fleurir de nombreuses sépultures du cimetière de Boutigny, nous débutons la procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

Un plan répertoriant les tombes concernées est affiché à la porte du cimetière.

Nous nous sommes attachées à ne reprendre que les concessions en mauvais état, dangereuses ou en pleine terre.

Le recensement entier du cimetière sera effectué et la même procédure sera engagée.

La résidence des descendants ou successeurs des concessionnaires nous étant inconnue, nous vous remercions à l'avance de nous communiquer les éléments en votre possession.

Nous vous rappelons que les allées, souvent étroites, doivent être dégagées, les pots et plantations devant obligatoirement se trouver dans les limites de la concession.

Après l'installation du jardin du souvenir, nous étudions celle d'un columbarium afin de répondre à l'attente de certains d'entre vous.

Josette JOYEUX responsable de la commission cimetière, **Maryse DELATTRE**, **Monique PETIT**

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir participer au référendum qui devrait se dérouler en 2005, il est rappelé à tous, et surtout aux nouveaux habitants de Boutigny-Prouais de la nécessité de s'inscrire **avant le 31 décembre 2004**, sur les listes électorales de la commune.

Pour cela, merci de vous adresser à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RECENSEMENT INSEE

Dans le cadre de la procédure du nouveau recensement INSEE, la commune de Boutigny-Prouais a été sélectionnée pour participer à cette enquête dès 2005.

A partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur.

Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et ma signature.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- une feuille de logement

- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le

logement recensé,

- ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur.

Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. **Participer au recensement est un acte civique.**

Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le secrétariat de la mairie au 02 37 43 00 43 aux jours et heures d'ouverture.

Merci de réserver le meilleur accueil à ces volontaires que sont les agents recenseurs de Boutigny-Prouais, administrés comme vous de notre commune.

CARNET

Naissance :

Ilana BONTEMPS née le 26 octobre 2004 (Beauchene)

Décès :

Mme Renée VAYER le 10 novembre 2004 à Prouais

VIE ASSOCIATIVE

ASPIC

L'ASPIC et le groupement paroissial de Boutigny-Prouais vous proposent de découvrir l'exposition « Patrimoine Religieux », réalisée sous l'égide du Conseil Général de l'Eure et Loir et qui sera présentée dans l'église Saint Pierre de Boutigny du 12 au 23 janvier 2005.

Heures d'ouverture au public :

les mercredis 12 et 19 janvier de 14 h à 17h 30, les vendredis 14 et 21 janvier de 14 h à 17 h 30,

les samedis 16 et 22 janvier de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

les dimanches 17 et 23 janvier de 14 h à 17 h 30

Les messes à Boutigny-Prouais

Dimanche 2 janvier : messe à 11h à Prouais

Dimanche 23 janvier : messe à 11h à Boutigny

Dimanche 6 février : messe à 11h à Prouais

Mercredi 9 février : messe à 18h à Prouais: Cendres

Dimanche 27 février : messe à 11h à Boutigny

Dimanche 6 mars : messe à 11h à Prouais

Dimanche 20 mars : messe à 11h à Boutigny : Rameaux

Dimanche 3 avril : messe à 11h à Prouais

Dimanche 24 avril : messe à 11h à Boutigny

Dimanche 1er mai : messe à 9h30 à Prouais

Dimanche 15 mai : à 11h à Prouais : Pentecôte

Dimanche 29 mai : à 11h à Boutigny : Profession de Foi

Dimanche 5 juin : messe à 11h à Prouais

Dimanche 26 juin : messe à 11h à Boutigny

MARCHÉ DE NOËL

Comme l'an passé, les chants de Noël des enfants de l'école de Boutigny Prouais ont résonné pour le plaisir de tous en l'Eglise St Pierre de Boutigny. Pour cette occasion, quelques parents ont animé le deuxième marché de Noël, heureux d'en faire un lieu de rencontres et d'échanges. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont associées à cette journée et rappelons que les bénéfices sont d'ores et déjà versés à l'école pour nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement Don Hugues, la mairie pour ses lumières, Pizza Campagnarde pour l'électricité, M BAILLON pour la sono et surtout les enfants et leurs maîtresses. Merci à tous.

Les représentants de parents d'élèves.

TÉLÉTHON

Cette année encore, vous avez répondu présents le 4 décembre dernier pour le **Téléthon** à Boutigny-Prouais : rien de tel qu'un bon café et un gâteau pour se réchauffer, et tous ces ballons pour colorer notre beau ciel bleu !!!

Le Comité des Fêtes et la Gymnastique Volontaire vous remercient à nouveau tous pour votre engagement, votre participation, et pour les 655 euros apportés à la lutte contre les maladies génétiques !



L'ABBP

Nous vous rappelons les heures d'ouvertures de la bibliothèque : les mercredis et samedis de 16h à 18h.

La bibliothèque sera bien sûr fermée le 25 décembre 2004 ainsi que le 1er janvier 2005.

La bibliothèque a acquis sur l'année 2004, 53 livres enfants et adolescents et 48 livres adultes.

Organisée par l'ABBP, une exposition de peinture se déroulera les 12 et 13 mars 2005 en l'Eglise de Boutigny, exposition au cours de laquelle les dessins des 20 enfants ayant participé le 11 décembre dernier à l'atelier peinture sur le thème de Noël dans le monde, seront exposés.

Nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés, qui souhaitent rejoindre les bénévoles de la bibliothèque.

Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter par téléphone au 02 37 65 12 86.

L'ABBP

COMITÉS DES FÊTES DE BOUTIGNY ET DE PROUAIS

Grand concours des maisons fleuries



Le dimanche 21 novembre en matinée, le comité des fêtes de Boutigny, le comité des fêtes de Prouais ainsi que la plupart de nos élus ont eu l'honneur de remettre les diplômes au gagnants du grand concours des maisons fleuries, organisé par les comités des fêtes.

Le grand prix a été remis à Mme CARINI, le prix "façades fleuries" à Mme HEREAU, le prix "jardins ouverts" à Mr et Mme GARNIER. Le choix des lauréats a bien sûr été extrêmement difficile. Bravo à tous les candidats qui ont participé à ce concours tout en contribuant à l'embellissement de notre commune. Merci aux comités des fêtes de Boutigny et de Prouais qui ont associés leur courage et leur talent pour organiser ce

concours fort réussi. La cérémonie des diplômes s'est terminée autour d'un "pot".

COMITÉ DES FÊTES DE PROUAIS

Concours de belote

Le dimanche 21 novembre, le Comité des Fêtes de Prouais a organisé un grand concours de belote.

Vingt équipes se sont inscrites. Elles se sont affrontées de façon acharnée tout l'après-midi, le tout dans une excellente ambiance.

Il a bien fallu que se dégage une équipe victorieuse... Celle de Vernouillet a gagné le premier lot : un superbe appareil photo numérique. Le deuxième lot, un lecteur de DVD a été gagné par une autre équipe de Vernouillet. Le troisième lot un jambon de pays fut remporté avec brio par une équipe de notre village (Pascal LETELLIER et Fabrice TRAVERS).

Toutes les équipes participantes s'étant tellement bien battues, elles sont reparties chacune avec un lot.

Le Comité des Fêtes organise son assemblée générale le vendredi 7 janvier 2005 à 20h30 à la mairie annexe de Prouais.

Cette soirée portera essentiellement sur deux points principaux :

renouvellement du bureau, préparation de la soirée dansante de mars 2005.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre



Le comité des fêtes de Prouais

RENCONTRE A L'OCCASION D'UN REPAS PAROISSIAL

Courant octobre, vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres, au milieu des publicités habituelles, un tract de présentation de la paroisse. A celui-ci était attachée une invitation à un repas paroissial proposé à tous les habitants des villages desservis par l'ensemble paroissial, c'est-à-dire Boutigny, Prouais, Faverolles, Saint Laurent-La-Gâtine et Les Pinthières.

L'initiative de ce repas vient d'un petit groupe de paroissiens actifs qui désiraient avoir l'occasion de se rencontrer pour un moment de convivialité, non dans l'église cette fois-ci, mais autour d'une bonne table. C'était alors l'occasion de faire signe à tout le monde, aussi bien aux habitués de la messe du dimanche qu'à ceux qui fréquentent moins l'église. L'essentiel était de se retrouver pour passer une bonne soirée, se découvrir les uns les autres pour mieux se connaître, créer un lien d'amitié et d'échange, ce qui est à la base de chaque village et de chaque paroisse.

Plusieurs d'entre vous ont répondu à cette invitation du 27 novembre, nous

étions alors environ 75 personnes autour d'une copieuse « Potée ». Toute la préparation a été faite par un groupe de paroissiens, et le service assuré impeccablement par les Jeunes de l'aumônerie paroissiale. Plusieurs Maires étaient présents ; je remercie spécialement madame Eloy pour sa participation. La réussite de cette première expérience et la bonne ambiance de cette soirée nous enthousiasment pour renouveler ce genre de rencontre, où vous êtes invités à venir toujours plus nombreux.



Notre prochain rendez-vous est maintenant la messe de la nuit de Noël, le vendredi 24 (19h30), précédée d'une petite veillée avec les enfants (19h00) à l'église de Boutigny, maintenant chauffée. J'en profite alors pour souhaiter à toutes les familles beaucoup de joie et de paix en cette fête de Noël, accompagné de mes vœux de bonheur pour la nouvelle année.

Don Hugues MATHIEU,
Prêtre de la paroisse